

# 4 BONNES RAISONS DE TRIER MES DÉCHETS

## **Pour faire des économies**

Déposer un déchet dans la mauvaise poubelle entraîne un surcoût pour la collectivité, et donc pour le contribuable !

## **Pour favoriser la création d'emplois**

MéTRIpolis emploie 28 personnes sur le site de Portes-lès-Valence. Le recyclage de nos déchets s'effectue dans 13 usines différentes dont 10 situées en France et 3 en Europe (Portugal et Allemagne). Ainsi, du trieur au recycleur, en passant par le transporteur, c'est toute une économie locale qui se met en place grâce à votre geste de tri.

## **Pour donner une nouvelle vie à nos déchets**

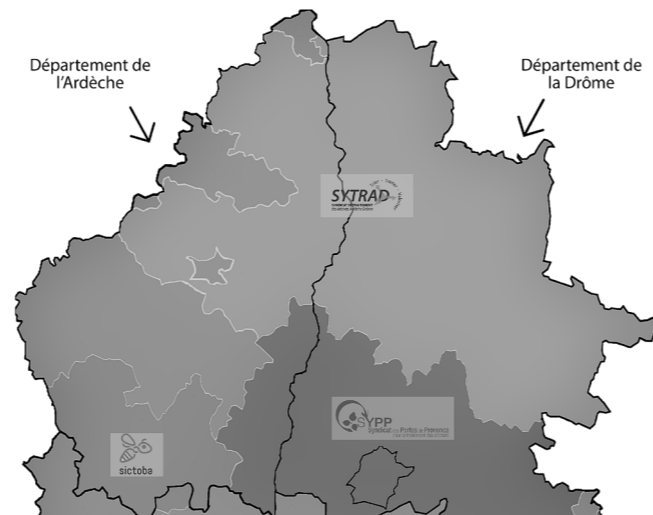
Les déchets recyclables sont transformés en de nouveaux objets, prêts à vivre plusieurs vies. Et sans tri, pas de recyclage !

## **Pour protéger notre environnement**

Le recyclage des déchets est moins gourmand en eau et en énergie que la fabrication de produits non recyclés. En recyclant la matière contenue dans nos déchets, on économise nos ressources naturelles (bois, pétrole, minerais...).

# TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Désormais, qu'ils soient en plastique, en métal, en verre, en papier ou en carton, tous les emballages se trient ! Le SYTRAD, en partenariat avec le Syndicat des Portes de Provence (SYPP) et le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche (SICTOBA), s'est doté d'un centre de tri moderne et innovant qui répond aux enjeux de recyclage des matériaux d'aujourd'hui et de demain.



**MéTRIpolis**  
traite les déchets  
de près de  
**771 000 habitants**  
de la Drôme  
et de l'Ardèche !

Conception : SYTRAD / Imprimerie Champagnac / Février 2022



Le SYTRAD (Syndicat de Traitement des déchets Ardèche Drôme) est une collectivité territoriale créée en 1992. Il traite les déchets ménagers (tri sélectif et ordures ménagères) de 12 structures intercommunales du centre et du nord Drôme Ardèche, soit près de 530 000 habitants.

+ d'infos : [sytrad.fr](http://sytrad.fr) - 04 75 57 80 00 - [contact@sytrad.fr](mailto:contact@sytrad.fr)



# FONCTIONNEMENT DU SITE

Les déchets recyclables nécessitent un tri complémentaire avant de rejoindre les usines de recyclage.

Une fois l'indispensable geste de tri effectué par les habitants, les collectivités membres collectent les déchets et les acheminent vers le centre de tri des collectes sélectives MÉTRIpolis de Portes-lès-Valence.

Ils y seront triés selon leur taille, leur volume et leur matière.

## 1 Arrivée des camions

A leur arrivée sur le site, les camions passent sur le pont bascule d'entrée afin d'être pesés et identifiés. Ils sont ensuite autorisés à entrer dans le bâtiment pour décharger leurs déchets. Ils seront également pesés vides sur le pont bascule de sortie afin de connaître la quantité exacte de déchets déposés sur le site.

## 2 Zone de réception des déchets

Les camions déversent leurs déchets dans les différentes alvéoles en fonction de leur contenu. Les déchets sont ensuite envoyés sur la chaîne de tri via deux trémies d'alimentation.

## 3 Trommels

Les trommels sont des cylindres rotatifs percés de trous de différents diamètres qui permettent de séparer les déchets selon leur taille.

Les déchets sont ensuite envoyés vers le reste de la chaîne de tri via les séparateurs balistiques.

## 4 Séparateurs balistiques

Ils permettent de séparer les déchets selon leur volume. Ce sont des sortes d'échelles inclinées qui font sauter les déchets. Les «corps plats» (comme les cartonnettes ou les films plastiques) se retrouvent coincés par les barreaux et sont séparés sur la partie haute, alors que les «corps creux» (comme les bouteilles ou les boîtes de conserve) roulent et retombent pour être séparés sur la partie basse.

## 5 Trieurs optiques

11 trieurs optiques sont présents dans le process. Ils permettent de séparer les déchets selon leur matière. Les déchets passent sous un faisceau lumineux qui permet d'analyser les longueurs d'ondes des différents éléments. Les indésirables sont retirés de la chaîne à l'aide de buses à air comprimé qui soufflent les déchets en dehors du tapis principal.

## 6 Séparateur de films

Le séparateur de films est un tapis roulant rotatif équipé de picots qui, alliés à une soufflerie, permettent de séparer les films en plastique des autres emballages en plastique.

## 7 Overband et Courant de Foucault

3 overband et 2 courants de Foucault cohabitent dans le process. Les overbands permettent d'enlever par aimantation les métaux qui contiennent du fer (boîtes de conserve, bidons, couvercles de pots de confiture, capsules de bouteilles...). Les courants de Foucault retirent les métaux qui ne contiennent pas de fer (canettes, feuilles d'aluminium, aérosols, plaquettes de médicaments...).

## 8 Robots trieurs

Les robots trieurs, au nombre de 3, sont équipés d'une caméra qui filme les déchets et leur permet de les identifier. Leurs bras robotisés sont équipés d'une ventouse qui permet de retirer les indésirables de la chaîne. Ils sont principalement utilisés pour vérifier la qualité du tri des emballages en plastique.

## 9 Contrôle de la qualité

Une fois triés par les machines du process, les déchets passent dans la cabine de tri pour subir un contrôle de qualité. Les agents vérifient la conformité des déchets et retirent les éventuels refus restant.

## 10 Mise en balles et stockage

Les déchets triés tombent dans des alvéoles. Ils seront ensuite envoyés vers la presse à balles. La presse compacte les déchets pour en faire des cubes, dont le poids varie entre 500 et 1200 kg selon la matière. Ces balles sont ensuite stockées avant leur expédition par camions vers les usines de recyclage qui leur donneront une nouvelle vie.

Les refus, quant à eux, sont compactés dans des bennes. Ils seront traités au centre de valorisation de Beaugard-Baret (26) afin de devenir des combustibles solides de récupération, utilisés en substitution des énergies fossiles.

